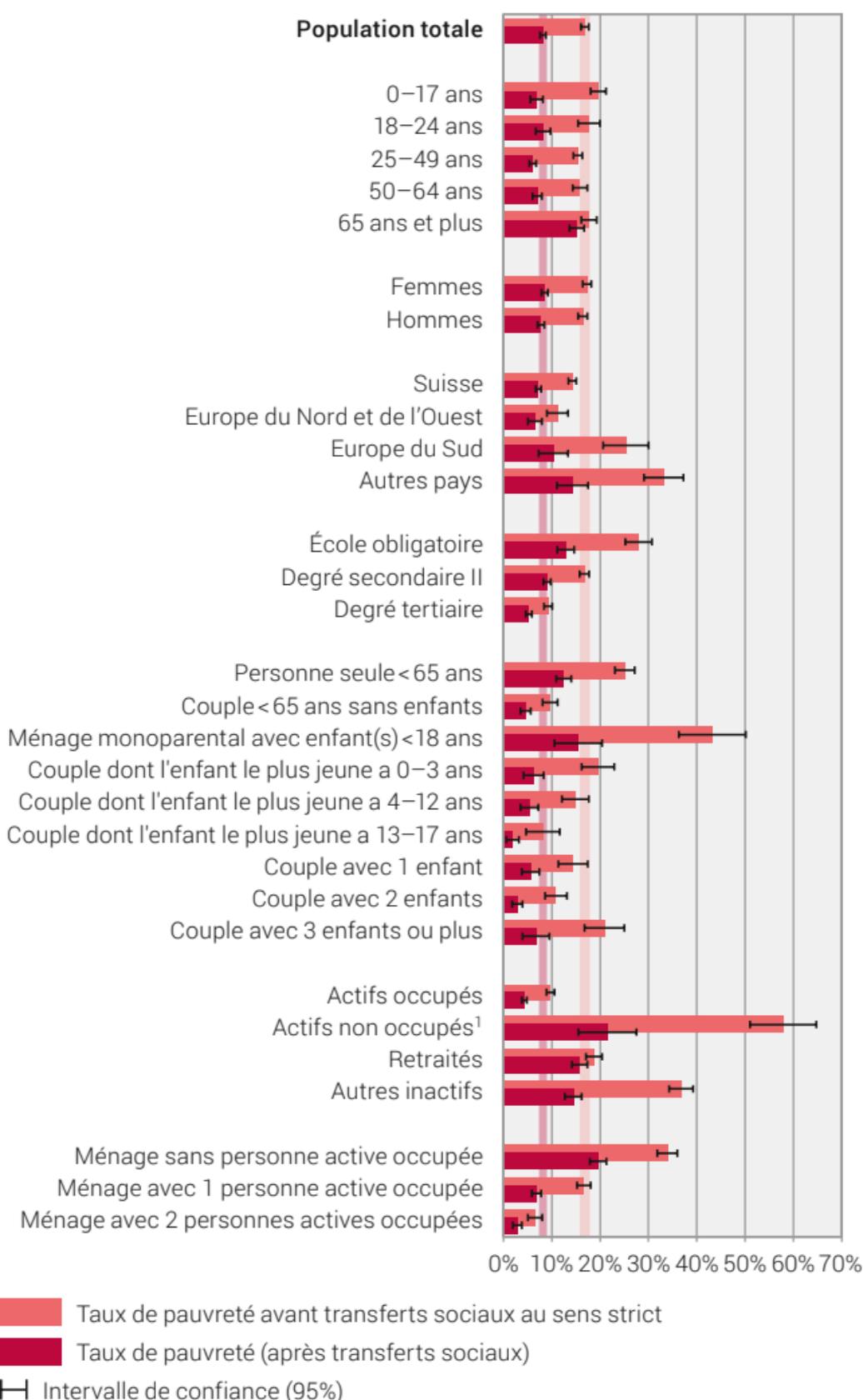


# Taux de pauvreté avant et après transferts sociaux, en 2017

Selon différentes caractéristiques



<sup>1</sup> Cette valeur repose sur un faible nombre de cas et doit donc être interprétée avec prudence.

Les deux taux de pauvreté sont calculés sur la base du revenu, indépendamment de la fortune éventuelle. Dans le taux de pauvreté avant transferts sociaux au sens strict, les prestations de vieillesse et pour survivants (PC comprises) sont comptées dans le revenu du ménage et ne sont donc pas considérées comme des transferts sociaux.